



MINISTÈRE DES FINANCES
Le Cabinet du Ministre

N°Réf. 009/

Kinshasa, le 11 AVR 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Cabinet du ministre des Finances constate avec regret, que certaines personnes s'évertuent à s'attaquer violemment à Monsieur le ministre des Finances depuis un temps, comme c'est devenu le cas d'ailleurs, malheureusement, sous la base d'informations non vérifiées.

S'agissant principalement du contrat relatif à l'installation de 1.000 stations d'eau à travers plusieurs localités du pays par le Consortium Stever Construct-Sotrad Water, il convient de noter que (qu') :

- Le **Ministère du Développement rural** a signé, en date du 21 avril 2021, un contrat d'installation de 1.000 forages et de construction de stations mobiles de traitement d'eau dans 1.000 localités à travers le territoire national, pour un coût global de 398.982.383,41 USD, soit 398.982 USD en moyenne par station ;
- Estimant que ce prix était très élevé, le ministre des Finances a demandé la révision à la baisse de ce coût unitaire. C'est ainsi que, par sa lettre n°SC-SW/RF/14/2023 du 07 avril 2023, le Chef de file dudit consortium notifiera le ministre du Développement rural de l'augmentation du nombre de stations à livrer, qui passe désormais de 1000 à 1340, soit un coût unitaire revu à 297.748 USD, une **diminution de 34% du coût initial** ;
- A ce jour, **71.816.829 USD ont été payés** au prestataire, représentant 241 stations finies. Par sa lettre n°1893/CAB/MIN.FINANCES/TRES/FMP/2023 du 24 août 2023 adressée à Monsieur le ministre d'Etat, ministre du Développement rural, Monsieur le ministre des Finances a fustigé le décalage entre l'exécution physique et l'exécution financière du projet et a, en même temps, conditionné les prochains paiements par la livraison intégrale de 241 stations par le titulaire du marché. Depuis, aucun autre paiement n'a été effectué.
- Selon les informations recueillies au Ministère du Développement rural et auprès du prestataire, une centaine de stations est à ce jour livrée et une autre centaine est en cours d'installation.
- En ce qui concerne le marché d'installation des lampadaires dans la ville de Kinshasa :
- Le ministère des Finances a été saisi en date du 10 juin 2022, par le Gouverneur de la ville Province de Kinshasa en vue de solliciter le financement du projet d'acquisition et d'implantation de 2.594 kits solaires auprès de la société Solektra pour un montant total de 13.693.370,82 USD, suivant le contrat signé en date du 31 mai 2022 entre la Ville de Kinshasa et ladite société ;



- Y répondant, le ministère des Finances a pris soin d'ouvrir un compte séquestre auprès d'une banque commerciale de la place où tous les fonds ont été logés, sous la surveillance de l'Inspection Générale des Finances (IGF). Selon les prescrits du contrat, 70% du montant devraient se payer à travers l'ouverture d'une lettre de crédit. A ce jour, 30% ont été payés au prestataire au titre d'avance de démarrage et 40% directement aux entreprises fournisseurs du prestataire à travers une lettre de crédit. Le solde de 30% ne pourra être payé qu'à la livraison définitive de l'ouvrage.
- Selon les informations disponibles en ce moment, l'ensemble de lampadaires faisant l'objet de la commande sont arrivés au port de Matadi depuis plus d'une année.

Ainsi, le ministère des Finances se félicite du traitement exemplaire qu'il a réservé à ces deux dossiers dans le but de sécuriser les ressources du Trésor.

Toutefois, le ministère des Finances dénonce la dérive populiste et opportuniste qui consiste à faire circuler des informations mensongères et trompeuses sur la base d'éléments en provenance de l'Inspection Générale des Finances. Cela est de nature à faire perdre le caractère noble et professionnel du travail attendu de cette institution, qui est notamment au service du ministère des Finances.

Bertin MAWAKA LUBEMBO

